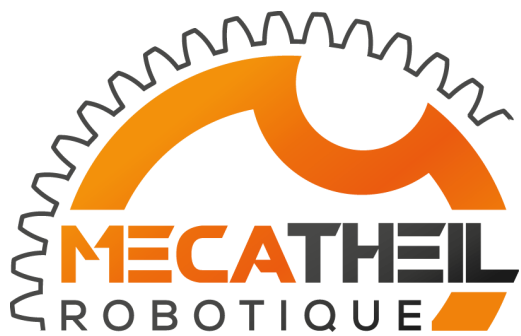




DÉPÔT DOSSIER
AVANT LE :
31 décembre 2020

CONTACT :
04 71 62 56 20
info@mecatheil.fr

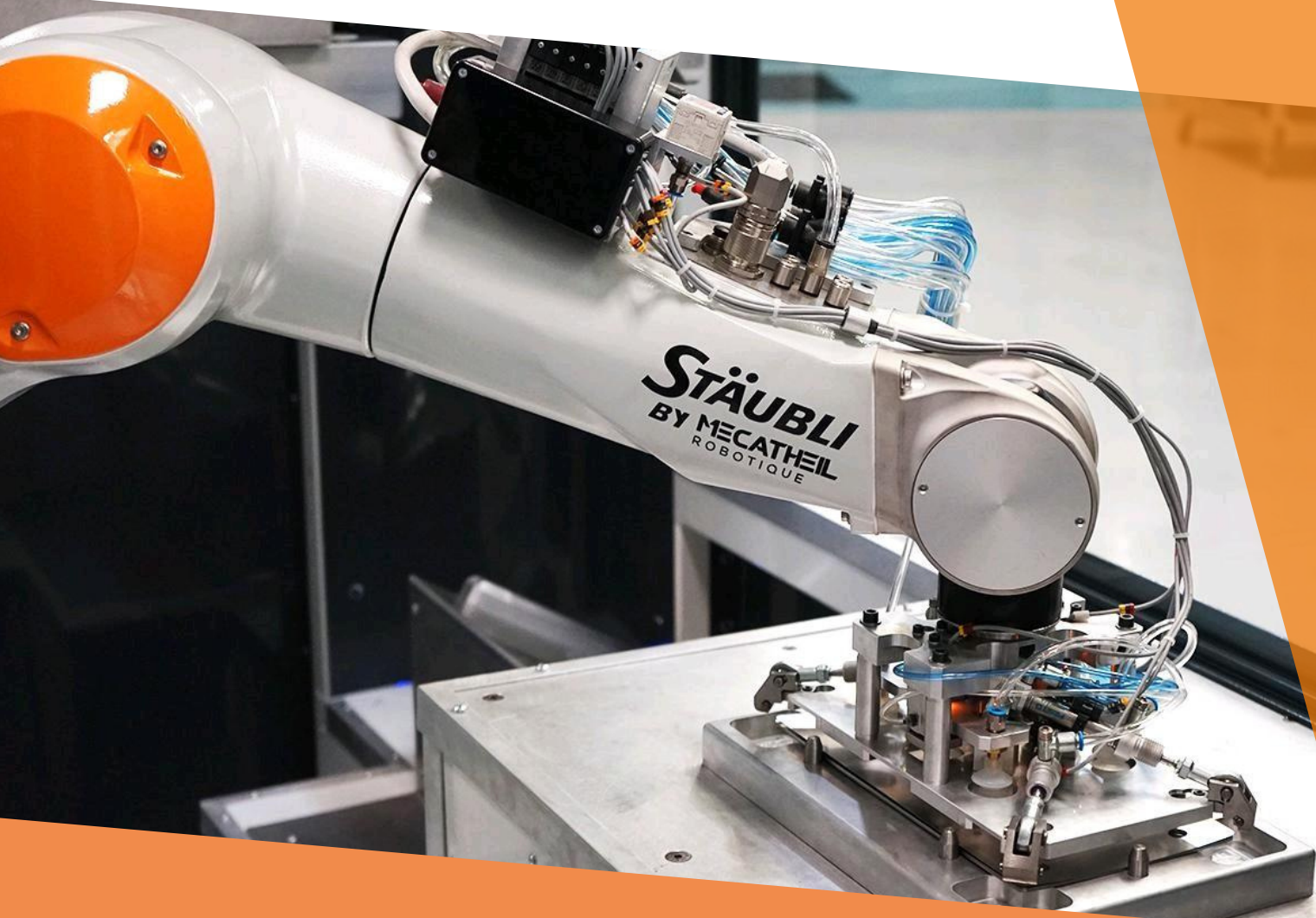
www.mecatheil.fr



FRANCE RELANCE :

Une subvention jusqu'à 40% du coût de l'investissement

CONCEPTION, RÉALISATION
ET ACQUISITION DE MACHINES SPECIALES



Les industriels peuvent profiter d'une subvention de 40 % de leurs investissements pour l'automatisation et la robotisation de leur entreprise sur le territoire français.



L'aide est destinée aux PME et ETI industrielles. Pour les ETI, la subvention pourra aller jusqu'à 800.000 € au maximum.



Les équipements robotiques ou cobotiques (robotique collaborative) sont éligibles.

Tout savoir :

- [Prêt Robotique - Bpifrance](#)
- [Déduction exceptionnelle pour les investissements de robotisation et de transformation numérique - DDFIP](#)
- [Le dispositif de suramortissement numérique](#)
- [Le Prêt French' Fab - Bpifrance](#)
- [Appel à projets "Solution Investissement - Industrie du Futur" - REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES](#)

